

La Lettre d'Interbibly

n°72 - juin 2009

Sommaire

- p.2 Dossier : Les nouveaux lieux de lecture publique dans les Ardennes
- le réseau de la BDP
- la Médiathèque Voyelles
- p.16 Le festival « Écrivains d'Afrique : escales en Champagne-Ardenne »
- p.17 Un nouveau site Internet pour Interbibly
- p.18 Les prochaines journées professionnelles d'Interbibly
- p.20 L'adhésion à Interbibly



Dossier : Les nouveaux lieux de lecture publique dans les Ardennes

Bibliothèque d'Haybes, tous droits réservés

Les nouveaux lieux de lecture publique dans les Ardennes

Depuis quelques années, les projets de bibliothèques fleurissent dans le département des Ardennes sous l'impulsion de la BDP et du Plan départemental de développement de la lecture publique mis en place par le Conseil général fin 2005 et accompagné par l'État et la Région. Construction ou réhabilitation d'espaces chargés d'histoire (une poudrière, un lavoir...), les nouveaux lieux de lecture constituent des projets inventifs associant centre social, crèche, école de musique ou musée. Au total, entre 2006 et 2010, plus de 30 bibliothèques auront été construites ou restructurées.

Petit tour d'horizon des nouvelles bibliothèques des Ardennes...

Le réseau de la Bibliothèque départementale de prêt

Le constat au démarrage du Plan départemental : un réseau qui manque d'attractivité

En 2005, le constat suivant était dressé : « Dans les Ardennes, quelques bibliothèques municipales dont celles de Givet, Bogny, Nouzonville, Vouziers, Floing, Poix-Terron et Signy-le-Petit proposent un service de lecture publique satisfaisant. Tout le reste du réseau départemental de lecture publique est constitué de dépôts communaux ou scolaires alimentés essentiellement par le passage du bibliobus.

Beaucoup de dépôts communaux ou associatifs sont gérés par des bénévoles sans formation et sans reconnaissance particulière. L'activité de ceux-ci est conditionnée par un environnement communal peu attrayant en raison du manque de moyens alloués (locaux inadaptés, pas de professionnels, des bénévoles non formés à la gestion de bibliothèque, budget de fonctionnement inexistant, etc).

Tous ces paramètres créent des situations locales disparates qui s'expliquent par la prise de conscience ou non du bien-fondé de la lecture publique par les communes. » (extrait du Plan départemental)

Pour faire évoluer ce réseau, il convenait de repenser les missions fondamentales de la bibliothèque départementale, de les replacer au cœur de la compétence de la lecture publique incombant aux conseils généraux dont le rôle consiste à aider les communes à construire et à faire fonctionner leur bibliothèque.

En 2005, le Conseil général des Ardennes adopte à l'unanimité le Plan départemental de développement de la lecture publique visant, par l'implication étroite des communes, à moderniser le réseau de lecture publique des Ardennes; L'objectif est de créer des bibliothèques de proximité dont le rayonnement devrait atteindre l'ensemble de la population ardennaise (hors Charleville-Mézières et Sedan) soit environ 200 000 habitants.

La dimension sociale de la bibliothèque est au cœur de tous les projets menés dans le cadre du Plan : la bibliothèque constitue dans la plupart des communes le seul lieu d'accès à la culture, elle est aussi lieu de vie, d'échanges et de socialisation.

La bibliothèque « nouvelle » s'intègre aux grands enjeux socioculturels que sont les luttes contre l'illettrisme et contre les exclusions et les ségrégations culturelles.

Les enjeux du Plan départemental de la lecture publique

- structurer un réseau de bibliothèques efficaces et performantes, partenaire unique sur la commune ;
- développer une politique volontariste en matière d'équipements gérés par des professionnels du livre et de la lecture pour permettre à chaque Ardennais, où qu'il se trouve dans l'espace départemental d'avoir accès à l'éducation, la culture et l'information ;
- impulser une dynamique de lecture par l'animation, l'accès aux outils d'information pour lutter contre les exclusions et les ségrégations culturelles, faire reculer l'illettrisme et participer à la démocratisation de la culture ;
- réduire les inégalités culturelles entre milieu urbain et milieu rural ;
- encourager le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication par un soutien à l'informatisation du réseau, la réalisation d'un site Internet et la mise en ligne du catalogue de la BDP ;
- créer un partenariat dynamique entre les médiathèques pour favoriser le développement d'opérations culturelles communes (venues d'auteurs, etc.) ;
- développer en direction de publics spécifiques (petite enfance, personnes âgées, adolescents, etc.).

Un réseau en évolution depuis 2006 *



* sont localisées ici seulement les bibliothèques citées dans l'article

Le Plan prévoit la création de trois types d'établissements pour structurer le réseau de lecture publique et assurer un service de proximité :

- les médiathèques « tête de réseau », ayant pour mission le développement de la lecture publique à l'échelle du canton, de l'intercommunalité ;
- les bibliothèques-relais (communes de 500 à 1 500 habitants) ;
- les points-lecture (communes de moins de 500 habitants).

Depuis la mise en place du plan fin 2005, le Conseil général, outre les aides apportées aux communes et communautés de communes dans le cadre de l'activité de sa bibliothèque départementale, a contribué par son soutien financier à la création ou la rénovation de 21 bibliothèques dans les communes de :

- Signy-L'Abbaye, Signy-Le-Petit, Poix-Terron, Rocroi (médiathèques «tête de réseau» à vocation intercommunale) ;
- Haybes, La Francheville, Monthermé, Pouru-Saint-Rémy, Rimogne (bibliothèques municipales), Tourmes (bibliothèque intercommunale) ;
- Arreux, Aubigny-Les-Pothées, Aubrives, Châtel-Chéhéry (café littéraire), L'Échelle, Hannogne-Saint-Rémy (projet intercommunal), Houldizy, Montcy-Notre-Dame, Osnes, Quatre-Champs, Vieux-les-Asfeld (Bibliothèques-relais et Points-lecture).

Une convention est établie entre le Conseil général et les collectivités locales qui souhaitent se doter d'une bibliothèque, définissant le rôle et les contributions ainsi que les modalités d'intervention de chacun. La BDP est chargée d'instruire les dossiers et de suivre le développement des projets.

Les aides financières apportées par le Conseil général aux communes s'engageant dans le Plan départemental concernent :

- la construction ou la réhabilitation de bâtiments,
- le mobilier,
- l'informatique et le multimédia,
- l'acquisition de documents,
- la création d'emplois dans les bibliothèques,
- l'animation.

L'État, par l'intermédiaire de la DRAC Champagne-Ardenne et de sa Conseillère pour le livre et la lecture, apporte son expertise et son soutien financier pour la création des médiathèques « tête de réseau ». La DRAC finance la construction, l'équipement et une partie du salaire des professionnels recrutés ; le Centre national du livre, les acquisitions de documents. Une architecte-conseil de l'État, Eva Samuel, se déplace sur les chantiers : ses compétences et ce croisement de savoir-faire sont appréciés des collectivités.

Pour les projets structurants, l'État finance les constructions à hauteur de 40 %, la Région 20 % et le département 20 % (communes de moins de 10 000 habitants), soit 80 % de l'investissement. L'État, par le biais de la DGD, intervient également à hauteur de 40 % pour l'informatisation et le mobilier. Le Centre national du livre apporte son soutien pour les acquisitions de documents. La Région apporte également son aide à l'acquisition de mobilier et de matériel informatique.

La restructuration de la BDP

Afin d'accompagner la modernisation du réseau de lecture publique des Ardennes conformément à l'évolution générale des missions des BDP, la bibliothèque départementale des Ardennes se restructure dans l'objectif de devenir un véritable prestataire de service pour les bibliothèques. Il s'agit de passer d'une logique de substitution (faire à la place des communes) à une logique de services aux collectivités locales : le cœur de métier de la BDP devient la médiation.

Cinq axes ont été définis dans le Plan pour permettre cette réorganisation :

- le conseil aux élus et le suivi des projets de construction de bibliothèques, pour s'assurer de leur conformité avec les objectifs du Plan départemental ;
- une offre documentaire élargie, en multipliant par 10 (en moyenne) le nombre de documents mis à la disposition des bibliothèques. L'étape préalable a consisté en un très gros travail de désherbage des collections et de réorganisation, notamment pour faciliter le choix des documents sur place par les bibliothécaires gestionnaires ;
- le développement des partenariats locaux ;
- la professionnalisation des gestionnaires bénévoles, la formation continue des professionnels par des journées d'étude et l'expertise aux collectivités lors des recrutements de personnels (seules 18 % des bibliothèques sont gérées par au moins une personne qualifiée et 82 % par des personnes non formées à la gestion de bibliothèque) ;
- l'animation, en assistant les structures dans leurs actions culturelles et en organisant des temps forts culturels sur le réseau des bibliothèques.

Afin de servir ces objectifs, un portail documentaire va être créé sur Internet, offrant un accès au catalogue de la BDP, à l'information concernant son activité ainsi que celle de son réseau.

La BDP travaille également à la mise en place d'une base documentaire départementale recensant les ressources de bibliothèques partenaires.

La Bibliothèque départementale des Ardennes en chiffres

L'équipe de la BDP des Ardennes est composée de 22 agents (19 emplois en équivalent temps plein) dont 13 rattachés à la filière culturelle, 7 à la filière administrative, 1 à la filière technique et 1 agent d'entretien.

L'organigramme de la bibliothèque départementale s'organise en binôme - territoires et pôles de compétences - s'appuyant sur 3 secteurs d'activités :

- « politique documentaire et circuit du livre »,
- « formation, communication, animation culturelle et évaluation »,
- « accès aux ressources et diffusion ».

La BDP dispose d'une collection de 298 000 documents (livres et disques), 27 expositions en prêt gratuit, des valises thématiques de livres pour la jeunesse.

Ses moyens logistiques sont les suivants : un bâtiment de 1 300 m², 3 bibliobus, 1 véhicule de service.

Elle dessert 168 communes (médiathèques, bibliothèques-relais, points-lectures, dépôts) ainsi que 115 écoles et 10 autres établissements (crèches, CDI, centres sociaux, maisons de retraite).

De nouveaux projets qui devraient aboutir entre 2009 et 2011 :

- Hannogne-Saint-Martin : point-lecture,
- Regniowez : point-lecture,
- Revin : médiathèque municipale (médiathèque-crèche),
- Renwez : bibliothèque-relais,
- Rethel : médiathèque « tête de réseau » (médiathèque-musée),
- Carignan : médiathèque « tête de réseau » (médiathèque et autres services dont crèche),
- Rocroi : médiathèque municipale (réhabilitation de l'ancienne poudrière Vauban).

Trois questions à Agnès Plainchamp, directrice de la BDP



En quoi le plan départemental de développement de la lecture publique permet l'évolution du réseau des bibliothèques ?

Tout d'abord parce qu'il fixe les orientations de la Politique de lecture publique décidée par le Conseil général dans l'aide à apporter aux communes pour la création et le fonctionnement de leur bibliothèque.

Il affirme la volonté politique de voir se créer un réseau plus efficace de lecture publique et plus égalitaire sur l'ensemble du territoire ardennais. D'autre part, il s'accompagne d'un dispositif d'aides très incitatives dont l'aide au recrutement de personnel qualifié, ce qui est une particularité et une nécessité pour la qualité du service au public.

Comment parvenir à une offre de qualité en matière de lecture publique sur l'ensemble du territoire ?

La Bibliothèque départementale intervient par son activité dans environ 170 communes. Aux côtés d'une quarantaine de bibliothèques qui offrent un service efficace à la population subsistent des points-lecture en zone rurale qui doivent évoluer. Pour cela, il s'agit d'inciter les communes desservies à se conformer progressivement aux aspirations du plan départemental et de mettre en place avec l'ensemble des communes qui reçoivent l'aide du Conseil général une convention stipulant les responsabilités en matière de lecture publique de chacune des institutions. Cela suppose également de « territorialiser » notre activité pour mieux accompagner les élus dans la réflexion à engager pour la gestion de leur bibliothèque et créer avec les gestionnaires (bénévoles et salariés) des liens professionnels de proximité : organisation de formations sur les territoires, développement des partenariats locaux, mise en réseau des points-lecture d'un même territoire, etc.

Quelles sont vos priorités pour les mois à venir ?

- Procéder à la mise en ligne du catalogue de la bibliothèque départementale recensant les 298 000 documents (livres et disques) mis à la disposition du public par l'intermédiaire des bibliothèques. Ces documents, qui pourront être réservés, seront acheminés par une navette de réservation, ce qui permettra de mieux répondre aux attentes des usagers.
- Poursuivre, dans un souci d'équité territoriale, le maillage du territoire ardennais par la construction de bibliothèques dans les zones rurales les plus éloignées de l'offre culturelle, notamment sur l'est et le sud-est du département.
- À plus long terme, faire évoluer l'ensemble du réseau de lecture publique pour qu'en 2012, la population puisse avoir accès à des services de qualité en matière de lecture et de culture, visibles et reconnus par tous. Le Conseil général et sa bibliothèque œuvrent dans ce sens, il appartient aux collectivités locales d'en saisir l'opportunité.

Zoom sur six bibliothèques des Ardennes

La bibliothèque intercommunale des Plaines et forêts de l'ouest ardennais à Tournes

Bibliothèque relais installée dans une ancienne école

Responsable : Isabelle Adam

Surface de la bibliothèque : 70 m²
Nombre d'heures d'ouverture par semaine : 14 h + 2h de permanence dans d'autres communes
Tarif des inscriptions : gratuit pour tous
Nombre de documents disponibles : 4 000
Nombre de postes en accès public connectés à Internet : 1
Nombre d'inscrits : 321
Nombre de salariés : 1

Installée dans l'ancienne école de Tournes, la bibliothèque intercommunale a ouvert au public le 4 mars 2008. Elle succède à un simple dépôt de documents par la BDP installé en mairie et tenu par des bénévoles. Il existe également une Bibliothèque Centre documentaire (BCD) au pôle scolaire de Tournes.

La responsable de cette bibliothèque, Isabelle Adam, est salariée à temps plein. Elle s'est reconvertie professionnellement grâce aux formations de la BDP et à celle de l'ABF qu'elle a suivie en 2006/2007, suite à du bénévolat effectué à la bibliothèque de Bogny-sur-Meuse. Elle est assistée dans sa tâche par six bénévoles.



Les neuf communes de la communauté ont accès à la bibliothèque. Isabelle Adam se déplace également dans quatre d'entre elles, dans les écoles ou pour des permanences le samedi matin, moments conviviaux qu'elle apprécie particulièrement.

La bibliothèque dispose d'un poste informatique connecté à Internet, qui permet d'effectuer des recherches. Il est également utilisé pour les ateliers d'initiation à l'informatique organisés pour les particuliers chaque semaine (le mardi) et animés par une bénévole, sur sa proposition.

D'autres animations régulières ont lieu, dans la bibliothèque ou dans une petite salle attenante. Elles sont nées de rencontres de la bibliothécaire avec les lecteurs. Ainsi, une Anglaise habitant la communauté de communes anime un atelier d'initiation à l'anglais. Il est suivi chaque semaine par une quinzaine de personnes. Une artiste peintre, elle aussi lectrice de la bibliothèque, anime par ailleurs un atelier d'initiation à l'aquarelle pour les enfants tous les premiers mercredis du mois.

Le Café pour tous à Châtel-Chéhéry

Point lecture, bibliothèque et café

Responsable : Annick Houllémare



Surface de la bibliothèque : 25 m²
Nombre d'heures d'ouverture par semaine : 3 h
Tarif des inscriptions : adhésion à l'association : 10 euros pour les adultes ; 5 euros pour les enfants
Nombre de documents disponibles : 600
Nombre de postes en accès public connectés à Internet : 2
Nombre d'inscrits : 70
Nombre de salariés : 0

Ouvert depuis juillet 2008, le Café pour tous de Châtel-Chéhéry, petite commune de 162 habitants situé à la frontière des Ardennes et de la Meuse, est à la fois, comme son nom l'indique, une bibliothèque et un café qui rayonne sur 7 villages (soit environ 600 habitants).

Le projet a démarré avec ce constat : suite à la fermeture du café du village, il n'existait plus de lieu pour que les habitants se retrouvent. L'association Châtel loisirs a mûri ce projet pendant 5 ans. Deux années ont été nécessaires pour créer le lieu, avec l'aide de la BDP et du Conseil général des Ardennes, de la Ligue de l'enseignement, de la Région et du député ayant utilisé sa réserve parlementaire. L'association a par ailleurs eu recours au mécénat, puisque c'est l'usine du village qui prête la maison où s'est installé le Café pour tous. L'association récolte également des subsides grâce aux activités payantes qu'elle organise et au montant des adhésions.

Le dynamisme de l'association et la solidité de son projet lui ont même permis de recevoir une promesse de subvention de la Fondation de France pour la création d'un emploi à temps partiel.

À ce jour, le Café pour tous est animé par 10 bénévoles. Titulaire d'une licence 2, l'association propose des boissons non alcoolisées et une petite restauration aux heures d'ouverture.



De nombreuses animations sont proposées par l'association dans les locaux du café : initiation à l'informatique, passage de mémoire autour de la gastronomie ardennaise, poèmes à partager pour le Printemps des poètes, jeux de société, concerts, initiation à l'art floral, contes, ateliers pour les enfants, soirées débat, initiation au tennis, circuit en forêt dont le circuit du Sergent York.

La médiathèque intercommunale Claude Piéplu de Signy-le-Petit

Médiathèque « tête de réseau », crèche et école de musique

Responsable : Kathy Druart-Obi

Surface de la bibliothèque : 340 m²
Nombre d'heures d'ouverture par semaine : 28 h
Tarif des inscriptions : gratuit pour tous
Nombre de documents disponibles : 1 678 documents en fonds propre, 7 575 en fonds BDP et 15 en fonds CDDP
Nombre de postes en accès public connectés à Internet : 5
Nombre d'inscrits : 674 inscrits dont 336 actifs
Nombre de salariés : 2
Site de la médiathèque : <http://signy.pergam.net>

« Dès 2005, la Communauté de Communes de la Région de Signy-le-Petit a compris qu'en raison de la situation géographique du canton, elle se devait d'assurer elle-même son développement et d'apporter à l'ensemble des habitants de son territoire des infrastructures correspondant à leurs besoins de vie actuels. C'est ainsi qu'au même titre que les projets de multi-accueil, le projet de médiathèque a vu le jour. » (extrait de l'article consacré à la médiathèque dans le bulletin de la Communauté de communes de décembre 2008)



Avant l'ouverture de la médiathèque, le 2 octobre 2007, une petite bibliothèque installée à la mairie était gérée par une professionnelle, aujourd'hui responsable de la médiathèque. Cette dernière est assistée quelques heures par semaine de Lucie Bastin (salariée de la communauté de communes) et de bénévoles.

Lorsque la communauté de communes a décidé de créer une médiathèque, elle avait en effet également en projet l'ouverture d'une crèche et d'une école de musique, trois activités participant de l'attractivité du territoire. La décision a donc été prise de créer un bâtiment unique rassemblant ces trois activités.

Les locaux sont nettement séparés, le personnel n'est pas partagé, mais la proximité suscite des projets communs. Grâce à une convention de partenariat, les petits de la crèche vont à la médiathèque regarder des livres et écouter des histoires, installés dans le bel espace qui leur est réservé ; d'autres fois Kathy va à leur rencontre à la crèche. Ce partenariat existe aussi avec l'école de Signy-le-Petit et la Maison de retraite. Par ailleurs, l'école de musique s'associe au spectacle de marionnettes monté chaque année par un enseignant à la retraite qui anime un atelier à la bibliothèque.

Le public, quant à lui, est commun : les parents des enfants de la crèche profitent du déplacement pour choisir leurs livres, comme les élèves de la classe de musique et leurs parents.

La médiathèque dispose de son propre site Internet pour la consultation du catalogue (tous les documents, livres, CD, DVD que la médiathèque possède dans ses rayonnages) et de son compte lecteur, la réservation de documents, la consultation du calendrier des animations de la médiathèque et des informations pratiques. Les informations de l'école de musique y figurent également.



Travail sur Andy Warhol réalisé par l'atelier créatif

De nombreuses animations sont organisées à la médiathèque : l'atelier de marionnettes réunit chaque semaine une quinzaine d'enfants, de même que l'atelier créatif du mercredi après-midi, animé par une bénévole, Sylvie Giovannone, aidée régulièrement par une institutrice elle-même bénévole. Sylvie anime également un atelier peinture et dessin pour les adultes. La « malle aux histoires », pour les petits à partir de 3 ans, est ouverte tous les premiers mercredis du mois. Actuellement, un concours photo est organisé par la Communauté de communes ; il donnera lieu à une exposition à la médiathèque. Les animations sont organisées par la médiathèque avec ses propres moyens et ceux de l'association Local Club (pour l'atelier des adultes et l'atelier de marionnettes).

La médiathèque a pris le nom de Claude Piéplu, qui a gardé toute sa vie l'habitude de passer ses vacances à Signy-le-Petit, village de sa grand-mère maternelle.

Comme à Haybes, la médiathèque reçoit un dépôt du CDDP. Les documents, principalement destinés aux enseignants qui n'ont ainsi pas besoin de se déplacer à Charleville-Mézières, sont présentés sur une étagère réservée à cet usage.

Parmi les autres spécificités du fonds, on notera une attention particulière pour les jeunes, qui disposent, à côté des romans ados, de documents adaptés dans les domaines de la santé, l'histoire, le bricolage et la cuisine.

La bibliothèque municipale Colette Bouvard de Haybes

Bibliothèque relais, salle d'exposition et Poste communale dans un ancien hôtel-restaurant

Responsable : Virginie Kaspesczyk

Surface de la bibliothèque : 104 m²
Nombre d'heures d'ouverture par semaine : 20 h
Tarif des inscriptions : gratuit pour les enfants, 5 € pour les adultes
Nombre de documents disponibles : 6 131
Nombre de postes en accès public connectés à Internet : 1 à la bibliothèque et 5 pour de l'initiation
Nombre d'inscrits : 477
Nombre de salariés : 2

Une association créée par Colette Bouvard au début des années 1980 gérait une petite bibliothèque dans un local prêté par la mairie et ouvert 5 h par semaine. À l'arrivée d'Agnès Plainchamp à la Bibliothèque départementale des Ardennes, les bénévoles de l'association ont été formés. Devenue municipale, la bibliothèque a rouvert dans ses nouveaux locaux le 1^{er} janvier 2007. Sa responsable, Virginie Kaspesczyk, travaillait auparavant dans une BCD ; elle a reçu la formation de l'ABF et a bénéficié des formations de la BDP. Elle est aidée par Maryse Hyon, ancienne bénévole formée et Christine Périgord, qui est également employée à temps partiel.



La bibliothèque le jour de l'inauguration

La bibliothèque s'est installée dans un ancien hôtel-restaurant abritant également une salle d'exposition d'artistes peintres du village et des environs et un local où ont lieu les ateliers d'initiation à l'informatique. Ceux-ci sont animés par une salariée de la mairie (5 ordinateurs connectés à Internet).

Les inscrits sont à égale proportion des adultes et des enfants. De nombreuses collectivités profitent des services de la bibliothèque : le Centre de loisirs et d'initiation permanent de Moraypré, les écoles, le Centre social, l'Association des demandeurs d'asile.

La bibliothèque attire aussi les lecteurs de Fumay, localité voisine qui n'a pas de bibliothèque. Ils peuvent s'inscrire aux mêmes conditions que les habitants de Haybes.

Le choix a été fait de classer les documents par thème et non pas suivant la classification Dewey.

La bibliothèque dispose d'un ordinateur connecté à Internet pour les recherches documentaires et d'une photocopieuse.

De nombreuses animations sont organisées avec l'aide de la BDP, notamment des contes pour enfants, au milieu des livres ou dans un espace réservé à cette activité à l'étage.

Un érudit local a confié à la bibliothèque ses archives portant sur la généalogie de sa famille, les Rofidal, sur les ardoisières, les moulins et les brasseries des Ardennes. Elles sont mises à la disposition des chercheurs. Comme à Signy-le-Petit, un dépôt de documents du CDDP est effectué à la bibliothèque, à l'attention des enseignants.

Pour le maire, c'est une satisfaction d'avoir pu installer au cœur de la ville un tel outil au service de la population locale mais aussi cantonale. Cette bibliothèque remplit bien son rôle dans le dispositif de développement de la lecture publique mis en place par le Conseil général.

La médiathèque municipale Yves Coppens de Signy-l'Abbaye

Médiathèque « tête de réseau », centre d'informations culturelles, sociales et locales et centre social dans une ancienne maison de maître

Responsable : Émilie Dauphin

Inaugurée le 23 juin 2007, la médiathèque porte le nom d'un illustre paléontologue (il découvrit avec deux autres scientifiques le crâne de « Lucy » en 1974), signacien d'adoption depuis une quinzaine d'années. Richement parrainée, la médiathèque porte également le nom d'un brillant écrivain, André Velter, né à Signy-l'Abbaye.

Elle est l'une des plus belles médiathèques ardennaises entrée dans le programme des médiathèques de proximité du ministère de la culture et de la Communication et l'une des premières structures à bénéficier des effets du Plan départemental de développement de la lecture publique.

Surface de la bibliothèque : 750 m²

Nombre d'heures d'ouverture par semaine : 28 h 30

Tarif des inscriptions : livres et revues : gratuit pour tous, CD et DVD : 15 euros par famille (gratuit pour les demandeurs d'emploi et les RMIstes)

Nombre de documents disponibles : 15 850 documents avec les prêts de la BDP

Nombre de postes en accès public connectés à Internet : 8 dans la salle multimédia + 1 poste pour la recherche d'emploi et la consultation du catalogue de la médiathèque

Nombre d'inscrits : 700 mais 1 150 usagers (le village compte 1 350 habitants)

Nombre de salariés : 6 salariés dont 2 à temps partiel

Financement : ministère de la Culture et de la Communication/DRAC et le Centre national du livre (208 100 €), la commune de Signy-l'Abbaye (150 474 €), la région Champagne-Ardenne (110 880 €), les fonds européens – FEDER (99 795 €), le conseil général des Ardennes 38 000 € (mobilier, matériel informatique, acquisition de documents, rémunération d'une salariée de la filière culturelle). La DRAC a également financé l'informatisation et l'équipement mobilier/multimédia à hauteur de 79 000 € et le Centre national du livre a apporté une aide de 18 900 € pour la constitution du fonds.



L'espace d'écoute musicale



Vue arrière de la Médiathèque

Elle constitue un projet innovant, étant à la fois médiathèque et structure sociale. Pour le président du Conseil général, l'association de ces deux projets relevait de l'évidence, comme il a pu le dire dans son discours d'inauguration : « Ouvrir une bibliothèque, c'est offrir à nos concitoyens un outil de formation, de connaissance, bien sûr aussi de loisir et œuvrer concrètement en faveur de la démocratisation de la culture. Selon une étude menée en 2004 et 2005 à l'initiative de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 9 % de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme (...). C'est dire l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir et combien les efforts de tous les intervenants, publics et associatifs, en direction notamment des publics en difficulté, nécessitent d'être poursuivis, dans le domaine

culturel et en particulier dans celui de la lecture, de manière à favoriser l'épanouissement individuel, familial, professionnel des personnes, comme à lutter contre les causes de marginalisation sociale ».

Véritable pôle culturel, la médiathèque organise de manière récurrente de nombreuses activités : heure du conte, heure des bébés lecteurs, accueil de loisirs (le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires), club de lecture, petits-déjeuners musicaux, expositions et ateliers d'écriture.

Elle dispose d'espaces spécifiques :

- un kiosque du citoyen permettant l'accès de la population à toutes les informations communales, intercommunales et départementales,
- un espace « emploi » avec une documentation sur la formation, le travail, les concours,
- un espace contes et projections,
- un espace d'écoute musicale,
- un espace multimédia dans lequel ont lieu des ateliers d'initiation à l'informatique,
- une ludothèque
- une salle de vidéo projection,
- une salle d'activités pour l'accueil de loisirs mis en place fin 2008 (le mercredi et pendant les vacances),
- deux salles réservées aux associations locales (club d'astronomie et cercle des collectionneurs).



La médiathèque le jour de l'inauguration



Par ailleurs, une « salle des permanences » accueille différentes administrations et structures sociales et culturelles : mission locale, ANPE et ses différents partenaires (Entreprendre conseil), ADAPAH, assistantes sociales. Ces permanences permettent aux personnes qui n'oseraient pas franchir la porte de la médiathèque de venir. Beaucoup de personnes se déplaçant aux divers rendez-vous sont revenues par la suite. La médiathèque est aujourd'hui Relais Services Publics : une salariée de la structure se charge d'accueillir, d'orienter et d'écouter les personnes en difficulté ou demandeuses d'informations. Chacun peut obtenir des renseignements administratifs de tout ordre, être accompagné pour effectuer des démarches en ligne (obtenir un formulaire, constituer un dossier), suivre un dossier personnel pour les administrations qui ont ouvert ce service sur Internet et obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration.

Tant de diversité dans les missions requiert une pluralité de compétences et deux niveaux de direction : Émilie Dauphin, issue de la filière culturelle, est responsable de la médiathèque tandis que Xavier Risselin provient de la filière animation et dirige la structure sociale. Ils sont assistés dans leur tâche par Cindy Buschmann, Précilia Macra et Maggy Copine.

La médiathèque municipale de Monthermé

Bibliothèque relais installée dans une ancienne école

Responsable : Émilie Faille

Surface de la bibliothèque : 380 m²

Nombre d'heures d'ouverture par semaine : 23 h en période scolaire, 26 h en période de vacances scolaires (hors vacances d'été)

Tarif des inscriptions : habitants de la commune de Monthermé: 5 € ; autres 8 €

Nombre de documents disponibles : 8 210

Nombre de postes en accès public connectés à Internet : 6 (l'inscription à la bibliothèque n'est pas obligatoire pour accéder à Internet)

Nombre d'inscrits : 350 (avec un partage équitable entre adultes et enfants). 14 % des habitants de Monthermé sont inscrits à la médiathèque

Nombre de salariés : 2

Avant l'ouverture de la bibliothèque-relais de Monthermé, il existait une bibliothèque associative logée dans un petit local communal. Le 1^{er} arrêté pour la construction de la médiathèque date de 2001. La construction s'est terminée en juin 2006, permettant l'ouverture le 19 septembre de la même année.



La médiathèque intègre les bâtiments de deux classes de maternelle reliés par une construction moderne. On y accède par une petite ruelle en escalier caractéristique de la vallée de la Meuse. Une plate-forme élévatrice permet toutefois un accès aux personnes à mobilité réduite. L'aménagement de la médiathèque possède quelques spécificités : un « coin ado », une mezzanine dans le secteur jeunesse et une salle de littérature modulable, qui peut être aménagée pour des conférences (les étagères ont été installées contre les murs, les tables et les chaises sont pliables).

La structure est animée par Émilie Faille, assistante de conservation, épaulée par Hervé Wiart. Des rendez-vous sont programmés chaque semaine pour les enfants : une matinée « nounous » et, deux fois par semaine, les « histoires de la mezzanine » (l'heure du conte). De nombreuses expositions ont été réalisées : artistes peintres locaux, travail sur la Résistance d'une classe de 3^e de Monthermé (réalisé dans le cadre du Concours de la Résistance et de la déportation).

En 2009, la médiathèque s'est associée à la première édition d'un festival qui devrait être reconduit : le Printemps des légendes (salon du livre, spectacles autour des légendes ardennaises). La médiathèque a accueilli à cette occasion des conférences ainsi que des expositions de peinture. Elle a également organisé le « concours des légendes » pour les scolaires, avec exposition des travaux des enfants. Cela a incité la responsable à développer le fonds local avec des documents consacrés aux légendes.

Monthermé étant installée dans une des boucles de la Meuse, dans le massif de l'Ardenne, elle attire de nombreux touristes. Les faire venir à la médiathèque est l'un des objectifs de la directrice ; pour cela deux expositions seront organisées pendant l'été 2009 : l'une présentera les photographies d'une étudiante de Roubaix, l'autre portera sur le séjour de George Sand dans les Ardennes, à l'origine de son roman *Malgré tout*.

Chaque année, la médiathèque ouvre un dimanche pour du prêt, un spectacle destiné aux enfants et un goûter.

L'ambition de la responsable et de la municipalité est de faire de la médiathèque un lieu de rencontres culturelles et scientifiques, bien ancré dans la vie locale et le quotidien des Baraquins (nom des habitants de Monthermé), en équilibrant animations traditionnelles et innovantes.

Tous les clichés sont la propriété des bibliothèques sauf Signy-L'Abbaye © Interbibly

Merci à Agnès Plainchamp et à toutes les bibliothèques visitées et contactées pour leur accueil et leur disponibilité.

Merci à Annie Stern pour les renseignements financiers communiqués.

Les Ardennes dans le festival « Écrivains d'Afrique : escales en Champagne-Ardenne »

De nombreuses bibliothèques des Ardennes recevront un auteur invité par Interbibly dans le cadre du festival que l'association organise du 12 au 25 novembre 2009 (voir page 16) :

- dans le réseau de la BDP, les bibliothèques de Signy-l'Abbaye, Givet, Monthermé, Vouziers et Rethel,*
- la médiathèque de Sedan,*
- la médiathèque Voyelles de Charleville-Mézières.*

La médiathèque Voyelles de Charleville-Mézières

Responsable : Gérard Martin

Surface de la bibliothèque : 4 500 m² (2 800 m² accessibles au public)

Nombre d'heures d'ouverture par semaine : 30 h

Tarif des inscriptions : 10 € pour les habitants de Charleville-Mézières ; 25 € pour ceux de l'extérieur ; carte famille de 50 € ; gratuité pour les enfants et jeunes de moins de 18 ans domiciliés à Charleville-Mézières, étudiants et apprentis domiciliés à Charleville-Mézières, collectivités de Charleville-Mézières uniquement pour l'emprunt de livres ; demandeurs d'emploi ; bénéficiaires d'une allocation de base.

Places assises : 400

Nombre de documents disponibles : 130 000

Nombre de postes en accès public connectés à Internet : 32 postes + une dizaine de connexions simultanées en wi-fi

Nombre d'inscrits : 3 600

Nombre de salariés : 25

Financement : État/DRAC Champagne-Ardenne (2 745 000 € pour la construction, 360 000 € pour le mobilier et 119 046 euros pour l'informatique), Région/Conseil régional (1 746 100 €), Département/Conseil général (894 500 €), Europe/FEDER (686 250 €), Ville de Charleville-Mézières (2 278 072 €), FCTVA (1 656 298 €).



Très attendue dans la région, l'ouverture de la médiathèque Voyelles (en hommage à l'œuvre d'Arthur Rimbaud né à Charleville-Mézières) a eu lieu le 7 octobre 2008. Cet équipement achève en Champagne-Ardenne la modernisation des établissements de grosses villes rayonnant sur leurs territoires : les Silos à Chaumont, la Médiathèque de Épernay, la Médiathèque de l'agglomération troyenne, la bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne et la médiathèque Falala à Reims.

La création de cet équipement change considérablement les conditions d'accueil des lecteurs (les espaces publics ont été multipliés par 8) et l'offre documentaire. Projetés de longue date, les premiers travaux ont démarré en 2005 avec la démolition d'un bâtiment en béton sur le site prévu pour la construction. Les anciens bâtiments de la bibliothèque, à proximité immédiate, sont désormais occupés par des services de la Ville, en attendant une nouvelle affectation. Les Carolomacériens disposaient d'une bibliothèque centrale depuis 1807 (à Charleville) et de deux bibliothèques annexes depuis 1970 (Porte Neuve) et 1980 (Ronde Couture). Deux services s'ajoutent à ce réseau : le bibliobus (passage hebdomadaire dans les quartiers pour du prêt direct) et le service de portage de livres à domicile qui existe depuis une dizaine d'années et fonctionne avec le CCAS. En outre, la bibliothèque intervient en maison d'arrêt depuis une quinzaine d'années.

Conçue par l'architecte Daniel Rubin, la médiathèque Voyelles présente quelques spécificités architecturales : parfaitement intégrée à la place du XVII^e siècle depuis laquelle se fait son accès public, elle ne se signale que par deux gigantesques volets blancs faisant écho à ceux des bâtiments alentours. Derrière la bâtisse XVII^e où

ont été aménagés les espaces internes, deux nouveaux bâtiments abritant les espaces publics sont séparés par une rue intérieure. Un jardin rappelant les cloîtres médiévaux et un patio pavé complètent cet ensemble.

Dans le premier bâtiment accolé à la construction ancienne se déploient trois plateaux thématiques : « Sciences humaines et techniques » et « Actualités » au rez-de-chaussée, « Langues et littératures », albums jeunesse et espace petite enfance au premier étage, « Arts et loisirs » au 2^e étage. À Voyelles, le choix a été fait de décroquer l'espace et les publics : sur chaque plateau sont installés un espace pour les jeunes et un espace pour les adultes qui se rejoignent sur une zone de transition. Autre choix, celui de ranger côte à côte les documents traitant du même sujet, quel que soit le support. On pourra prochainement brancher son ordinateur portable sur les tables de lecture et avoir accès à Internet par wi-fi.



Le lecteur accède aux étages en traversant la rue intérieure pour emprunter les escaliers du deuxième bâtiment. Celui-ci abrite au rez-de-chaussée une salle d'exposition de 120 m² et un auditorium de 140 places, accessibles en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque par une entrée donnant sur la rue. À chaque étage, une passerelle enjambant la rue intérieure permet l'accès à des espaces spécifiques : au 1^{er} étage, la salle du patrimoine permettant à 12 chercheurs de travailler simultanément sur les collections patrimoniales de la médiathèque, dont le fonds Rimbaud. Au 2^e étage, les espaces « Son et image » et la salle de « L'heure du conte ».

Précisons que la médiathèque s'intègre dans un pôle culturel que viendra compléter prochainement l'installation de la MJC et dont font partie l'École nationale supérieure des arts de la marionnette, le musée Rimbaud et le musée de l'Ardenne.

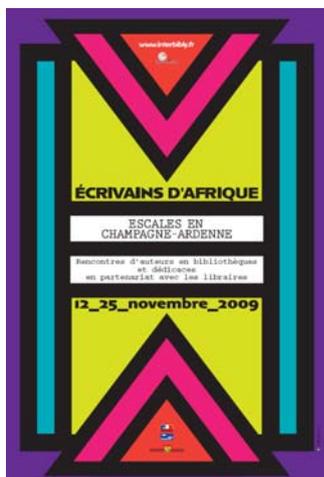
En 2006, la Ville de Charleville-Mézières et la Bibliothèque nationale de France ont signé une convention pour la rétroconversion des fonds anciens de Charleville. Terminé en 2009, ce travail a bénéficié de l'expertise et de l'aide financière (50 % du coût) de la BnF.

Merci à Gérard Martin pour son accueil et les renseignements fournis.

Merci à Annie Stern pour les renseignements financiers communiqués.

Festival d'Interbibly « Écrivains d'Afrique : escales en Champagne-Ardenne »

Rencontres d'auteurs en bibliothèques et dédicaces en partenariat avec les librairies
Du 12 au 25 novembre 2009



Le festival « Écrivains d'Afrique : escales en Champagne-Ardenne » permettra à un large public de découvrir ou d'approfondir sa connaissance des littératures issues du continent africain au sud du Sahara.

« Littératures africaines » : un pluriel qui a du sens par l'étendue du continent africain et la diversité des écritures rencontrées, mais aussi par la variété des thèmes abordés aujourd'hui par les auteurs.

C'est cette diversité et cette universalité des littératures africaines actuelles qu'Interbibly souhaite faire connaître au public grâce à la présence de dix auteurs africains ou d'origine africaine et dont les romans sont écrits et/ou traduits en langue française.

Ils seront accueillis dans 24 petites et grandes bibliothèques de la région. Au total, près de 40 rencontres auront lieu du 12 au 25 novembre.

Ces rencontres seront toutes animées par des journalistes ou des acteurs du livre en Champagne-Ardenne et seront l'occasion de débats avec le public autour de thématiques riches et variées. Elles seront suivies de ventes dédicaces organisées en partenariat avec les librairies locales.

Les bibliothèques proposeront en parallèle d'autres occasions de découverte de la culture africaine : spectacles, contes, concerts, projections rythmeront le festival dans toute la région.

Onze auteurs africains résidant en Afrique, aux États-Unis et en Europe participeront au festival :

- **Marguerite Abouet** (Côte d'Ivoire)

Dernier titre paru : *Aya de Yopougon* (tome 4), Gallimard, 2008.

- **André Brink** (Afrique du Sud)

Dernier titre paru : *Dans le miroir* suivi de *Appassionata*, Actes Sud, 2009.

- **Fatou Diome** (Sénégal)

Dernier titre paru : *Inassouvies, nos vies*, Flammarion, 2008.

- **Gaston-Paul Effa** (Cameroun)

Dernier titre paru : *Nous, enfants de la tradition*, Anne Carrière, 2008.

- **Gaston Kelman** (Cameroun)

Dernier titre paru : *Les Hirondelles du printemps africain*, J.C. Lattès, 2008.

- **Ken Bugul** (Sénégal)

Dernier titre paru : *Mes Hommes à moi*, Présence africaine, 2008.

- **Antoine Matha** (Congo) *sous réserve*

Titre paru : *Épitaphe*, Gallimard, 2009.

- **Esther Mujawajo** (Rwanda)

Dernier titre paru : *La Fleur de Stéphanie*, en collaboration avec Souad Belhaddad, Flammarion, 2009.

- **Wilfried n'Sondé** (Congo)

Dernier titre paru : *Le Cœur des enfants léopards*, Actes Sud, 2007.

● **Véronique Tadjou** (Côte d'Ivoire)

Dernier titre paru : *Ayanda, la petite fille qui ne voulait pas grandir*, en collaboration avec Bertrand Dubois, Actes Sud junior, 2007.

● **Abdourahman Waberi** (République de Djibouti)

Dernier titre paru : *Les États-Unis d'Afrique*, J.C. Lattès, 2006

Les 24 bibliothèques des quatre départements de la région qui participeront au festival sont :

● **Aube** : Bar-sur-Aube (rencontre organisée à l'établissement pénitentiaire de Clairvaux), Mussy-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Saint-André-les-Vergers, Médiathèque de l'agglomération troyenne et Université de technologie de Troyes.

● **Haute-Marne** : Auberive, Bettancourt-la-Ferrée, Chaumont (dans le cadre du Salon du livre), Wassy.

● **Ardennes** : Charleville-Mézières, Givet, Monthermé, Rethel, Sedan, Signy-l'Abbaye, Vouziers.

● **Marne** : Châlons-en-Champagne, Cormontreuil, Épernay, médiathèques de Reims et Bibliothèque universitaire, Suippes.

Opération soutenue par l'État / ministère de la Culture et de la Communication et la Région Champagne-Ardenne, avec la participation des Conseils généraux des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne et de la Marne, la Communauté de l'agglomération troyenne, Communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, les Villes de Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont, Épernay, Reims, Sedan, l'Université de Reims Champagne-Ardenne et l'Université de technologie de Troyes.



Un nouveau site Internet pour Interbibly

www.interbibly.fr

Notre association disposait d'un site Internet vieillissant, dont certains contenus étaient obsolètes. Pour dynamiser l'image de l'agence sur le Web, nous avons souhaité développer une interface attrayante, sobre, interactive et dynamique.

Agence de coopération entre les bibliothèques, les services d'archives et les centres de documentation de Champagne-Ardenne

AGENCE REGIONALE CARNET D'ADRESSES EXPOSITIONS VIRTUELLES RESSOURCES LA LETTRE D'INTERBIBLY PLANS DE CONSERVATION POLE REGIONAL

L'AGENCE INTERBIBLY

- La vie de l'association
- Nos journées professionnelles

LA FILL

- La Fill et son réseau

L'EMPLOI EN REGION

- Les offres d'emploi

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS

Cherchez sur le site

QUOI DE NEUF...

Très Riches Heures de Champagne
du 6 septembre au 22 novembre 2009, Bibliothèque municipale de Reims
Une grande exposition itinérante retrace l'histoire de l'enluminure en Champagne au XIV^e siècle.

Exposition organisée par Interbibly
Agence de coopération entre bibliothèques, services d'archives et centres de documentation de la région Champagne-Ardenne.
Le XIV^e siècle marque un tournant dans l'histoire du livre. En cette fin de Moyen Âge, les manuscrits deviennent de véritables objets de luxe, abondamment illustrés par de somptueux décors. Des médailles éclairées – grands princes fortunés, hauts dignitaires ecclésiastiques, riches bourgeois et marchands – font appel à des ateliers d'enluminure de renom pour enrichir leurs manuscrits.
En Champagne, les principaux sites Châlons, Reims, Troyes comptent de nombreux mécènes bibliophiles. Dans ce contexte favorable, plusieurs artistes champenois sont sollicités. Certains enluminent à plein bras, d'autres comme de véritables maîtres, dont la qualité d'exécution, souvent remarquable, est d'une grande originalité par rapport aux productions contemporaines.
De nombreux manuscrits, aujourd'hui dispersés dans des collections privées ou conservés dans des bibliothèques françaises et étrangères témoignent de cet âge d'or de l'enluminure gothique en Champagne.
Pour faire connaître ce patrimoine exceptionnel, Interbibly, agence de coopération entre bibliothèques, services d'archives et de documentation de la région Champagne-Ardenne, se propose de retracer la passionnante histoire de ces artistes, à travers une exposition itinérante qui circulera à partir de juillet 2007 dans l'ensemble de la région.

Elmer et ses amis
du 3 au 31 mars, Médiathèque Jean Falala de Reims

Exposition par David Mokea artiste de renommée internationale.
Une occasion unique de découvrir les différentes histoires du célèbre éléphant baroté Elmer mais également l'univers de David Mokea.
Rencontre avec l'artiste le vendredi 27 mars à 10h à la Médiathèque Jean Falala.

NOTRE ACTUALITE

Festival sur les littératures africaines
Ecrivains d'Afrique : escales en Champagne-Ardenne
Du 12 au 25 novembre 2009

Festival organisé par Interbibly, agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation de Champagne-Ardenne avec le soutien de la DRAC et la Région Champagne-Ardenne.

Interbibly se consacre à la mise en valeur de la littérature vivante et a choisi pour cette année les littératures africaines au sud du Sahara.

Le conseiller littéraire du festival: Bernard Héguez.

Renseignements: Interbibly, Delphine Henry
delphine.henry@interbibly.fr - Tél: 03 26 65 62 66

BON À SAVOIR !

Vous pouvez nous faire parvenir vos changements d'adresses, vos événements, vos photos...

Le site offrira une navigation agréable tant visuellement, que contextuellement, à l'internaute. Il lui permettra d'accéder à l'information plus rapidement et plus facilement. Cela devrait générer une augmentation de la fréquentation du site d'Interbibly. Les principaux utilisateurs sont les professionnels, mais le site présentant des expositions virtuelles, il s'adresse également à un large public.

Agence de coopération entre les bibliothèques, les services d'archives et les centres de documentation de Champagne-Ardenne

AGENCE REGIONALE CARNET D'ADRESSES EXPOSITIONS VIRTUELLES RESSOURCES LA LETTRE D'INTERBIBLY PLANS DE CONSERVATION POLE REGIONAL

L'AGENCE INTERBIBLY

- La vie de l'association
- Nos journées professionnelles

LA FILL

- La Fill et son réseau

L'EMPLOI EN REGION

- Les offres d'emploi

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS

Votre nom:

Votre email:

Votre message:

Envoyer

Pour une mise à jour plus efficace, le site sera développé avec une base de données MySQL et le langage PHP. Le site Internet reprendra certains contenus de l'ancien site qui gardent leur pertinence, mais ceux-ci seront organisés de façon différente. D'autres fonctions pourraient venir agrémenter le site dans un second temps : flux RSS par exemple. Le produit verra le jour en septembre 2009 et pourrait être agrémenté d'outils supplémentaires par la suite, en fonction du développement ou de la redéfinition des missions d'Interbibly. Le plan du nouveau site Internet a été validé par les membres du Conseil d'administration.

Les prochaines journées professionnelles d'Interbibly

● « Réaliser une enquête de publics : méthodologie et lecture des résultats »

Date : 25 septembre 2009

Lieu : Médiathèque de l'agglomération troyenne

Les bibliothèques manquent d'outils pour connaître le public qui les fréquente, ses pratiques et évaluer ses besoins. De plus en plus elles recourent à l'enquête pour répondre à leurs interrogations. La matinée sera consacrée à la méthodologie : que peut-on attendre d'une enquête ? Comment la concevoir et la conduire ? Comment lire ses résultats ? L'après-midi, des expériences menées en bibliothèque municipale ou universitaire seront présentées.

Nous vous rappelons que ces journées sont réservées aux adhérents d'Interbibly ou sur inscription au tarif de 15 euros.

Vous pouvez d'ores et déjà renouveler votre adhésion à l'aide du bulletin joint.

Formations en partenariat avec le CNFPT

Une convention signée entre le CNFPT et Interbibly permet à nos adhérents de bénéficier en priorité de deux formations organisées par le CNFPT sur proposition d'Interbibly.

● Orientation du lecteur : information et recherche documentaire

Objectifs :

- Acquérir des outils pour le primo-accueil
- Utiliser la démarche de recherche documentaire pour renseigner le lecteur

Contenu :

- Les techniques d'accueil de base
- Présentation des différentes étapes de la démarche documentaire
- Présentation des principaux instruments bibliographiques

Code action : ORILE

Dates : du 15 au 17 juin 2009 à Troyes

Session réservée prioritairement aux adhérents de l'association Interbibly.

Mettre en valeur le fonds musique en bibliothèque

Objectifs :

- Acquérir les outils pour la gestion du fonds
- Assurer la promotion du fonds

Contenu :

- Propriété intellectuelle
- La conservation de documents
- Mise en valeur des collections

Code action : MUSBI

Dates : du 1er au 3 décembre 2009 à Troyes

Session réservée prioritairement aux adhérents de l'association Interbibly.

Pour vous inscrire à ces formations merci de contacter directement le CNFPT, Délégation Champagne Ardenne au 03.25.83.10.60.

L'adhésion à Interbibly

INTERBIBLY Bulletin d'adhésion 2009

Établissement :

Adresse :

Collectivité :

Tarifs des adhésions

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Villes / Communauté de communes de moins de 2 000 habitants | 15 euros |
| <input type="checkbox"/> Villes / Communauté de communes de 2 000 à 10 000 habitants | 40 euros |
| <input type="checkbox"/> Villes / Communauté de communes de 10 000 à 30 000 habitants | 90 euros pour le premier service documentaire coopérant 45 euros pour le second service documentaire coopérant |
| <input type="checkbox"/> Villes / Communauté de communes de plus de 30 000 habitants | 200 euros pour le premier service documentaire coopérant 100 euros pour le second service documentaire coopérant |
| <input type="checkbox"/> Conseils généraux | 200 euros pour le premier service documentaire coopérant 100 euros pour le second service documentaire coopérant |
| <input type="checkbox"/> Bibliothèques universitaires | 200 euros |
| <input type="checkbox"/> Centres de documentation et CRDP | 100 euros |
| <input type="checkbox"/> Centre de documentation et d'information dans les établissements scolaires et CDDP | 15 euros |

Règlement de l'adhésion

- par chèque à l'ordre d'**Interbibly**, à joindre à ce bulletin
 à réception d'une facture

Fait à _____, le _____

Signature

À retourner à INTERBIBLY - 3, rue Cosme Clause 51 000 Châlons-en-Champagne
Tél./Fax : 03 26 65 02 08



Vue arrière de la Médiathèque municipale Yves Coppens de Signy-l'Abbaye

*Directrice de la publication : Delphine Quéreux-Sbaï - Conception et réalisation : Virginie Leducq
Rédaction : Delphine Henry et Virginie Leducq - Relecture : Delphine Quéreux-Sbaï et Charles Bahain.
Dépôt légal : juin 2009 - ISSN 0768-5742*